

Samedi 10 septembre 2011

 course individuelle course duo

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postale :	Ville :
Né (e) le :	Club :
Type de licence : homme	Sexe : <input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/>

2^{ème} Athlète (course duo uniquement)

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postale :	Ville :
Né (e) le :	Club :
Type de licence : homme	Sexe : <input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/>

Je déclare avoir pris connaissance le règlement du Duathlon des gorges de la Loire 2011 et je m'engage à en respecter toutes les règles.

Fait à :Le :Signature :

Documents à fournir pour la validation de votre inscription :

-Bulletin d'engagement entièrement renseigné et signé

-Photocopie de votre licence (UFOLEP, FFC, FSGT, FFtri, FFA)

-Certificat médical de moins 1 an autorisant **la pratique du cyclisme ou de la course à pied en compétition** pour les non licenciés

-Règlement des droits d'engagement

-Tarifs : **course individuelle 10 € – course duo 16 €**

A ENVOYER AVANT LE 3 SEPTEMBRE 2011 :

ALS Unieux –Duathlon

33 rue Jules Ferry

42240 Unieux

ou sur place jusqu'à 13h30 le 11 septembre 2010

Tarif : individuel : 13€ duo : 20€

Site internet : www.ALSU.fr

e-mail : duathlon.unieux@yahoo.fr
Contacts : 06 31 97 81 53 - 06 89 01 57 25

REGLEMENT

Duathlon des gorges de la Loire 2011

Article 1 : L'épreuve est ouverte à tous les concurrents âgés de plus de 16 ans à la date de la course ayant fourni un certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme ou de la course à pied en compétition (de moins d'un an au 10/09/11) ou la photocopie d'une licence 2011 mentionnant la délivrance d'un tel certificat.

Pour les moins de 18 ans fournir une autorisation parentale dûment signée.

Article 2 : Assistance et accompagnement interdits sous peine de **disqualification**.

Article 3 : Les participants sont tenus de se conformer au code de la route.

Article 4 : Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour tous les participants

Article 5 : Fermeture du contrôle arrivée à 17h30 ;

Article 6 : Le départ sera donné le samedi 10 septembre 2011 à 14h rue Allende à Unieux

Distribution des dossards à partir de 12h30.

Article 7 : Inscription uniquement sur bulletin d'engagement (photocopie autorisée).

Tarifs : > 10 € individuel et 16 € duo (avant le 3 septembre 2011)

> sur place avant 13h30 le 10 septembre 2011 individuel : 13€ duo : 20€

> pas d'inscription par téléphone.

Article 8 : Afin d'encourager « la vie de club », nous vous proposons une réduction de 2 € par concurrent pour toute inscription d'au moins 5 engagés d'un même club, reçue groupée et complète avant le 3 septembre 2011 (paiement obligatoire)

Moins 2 € pour les licenciés UFOLEP pour toute inscription reçue avant le 3 septembre 2011 (photocopie de la licence UFOLEP exigée + paiement obligatoire).

Article 9 : Dommage matériel :

Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants notamment en cas de chute ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Vol et disparition :

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

Article 10 : Droit à l'image : l'acceptation du règlement implique que les participants autorisent les organisateurs du duathlon des Gorges La Loire à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au duathlon des gorges de La Loire, pour sa promotion et la diffusion de son image sous toutes formes (vidéo, photo, papier, journaux, Internet, etc...).

Article 11 : RECOMPENSES

COURSES INDIVIDUELLES : 3 premiers du classements et le premier de chaque catégorie (non cumulable).

COURSES DUO : 3 premiers du classement et la première équipe de chaque catégorie (non cumulable).

Article 12 : CATEGORIES COURSE INDIVIDUELLE

ESPOIR de 1990 à 1995

SENIOR de 1972 à 1989

FEMININE

VETERAN 1 de 1961 à 1971

VETERAN 2 avant 1961

CATEGORIES COURSE DUO

ESPOIR de 1990 à 1995

SENOIR de 1972 à 1989

FEMININE

MIXTE

VETERAN avant 1972

Article 13 : La participation à l'épreuve implique l'acceptation complète du présent règlement.